

II

*Le Secrétaire d'État par intérim aux Affaires extérieures à
l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa, le 12 mai 1965.

N° 45

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note n° 219 du 12 mai 1965, accompagnée de son annexe, par laquelle vous proposez la conclusion d'un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis pour l'établissement, l'utilisation et l'entretien d'une zone d'essai de torpilles dans le détroit de Georgie.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les propositions contenues dans votre Note et les conditions énoncées dans l'annexe de ladite Note agréent au Gouvernement canadien, et je vous confirme que votre Note et la présente réponse constituent à ce sujet, entre nos deux Gouvernements, un Accord qui entre en vigueur aujourd'hui.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

*Secrétaire d'État par intérim
aux Affaires extérieures*
C.M. DRURY

Son Excellence

Monsieur W. Walton Butterworth

Ambassadeur

Ambassade des États-Unis d'Amérique

OTTAWA